

## Contes de fées en images lumineuses.

**Numéro d'inventaire** : 1979.29167

**Auteur(s)** : Lalouve

**Type de document** : publication jeunesse

**Éditeur** : Flammarion & Cie (Paris)

**Imprimeur** : Maillet (Gaston) et Cie, Paris

**Date de création** : 1951

**Inscriptions** :

- nom d'illustrateur inscrit : Lalouve

**Description** : couverture carton plastifiée

**Mesures** : hauteur : 208 mm ; largeur : 208 mm

**Notes** : © 1934, dépôt légal 1951, n° d'impression 8613, n° éditeurs 4550 "Albums du Père Castor", collection des images lumineuses 10 images illustrant Perrault : Le Petit Chaperon rouge, Le petit Poucet, Cendrillon, Peau d'Ane, La belle au bois dormant.

**Mots-clés** : Découpages (à découper ou monter), pliage, piquages et décalcomanies

Littérature de jeunesse (y compris les contes et légendes), publicité relative à la littérature de jeunesse

**Filière** : aucune

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français

ill.

ill. en coul.



## COMMENT METTRE LES CONTES DE FÉES EN IMAGES LUMINEUSES

C'est la Fée Lumière qui va vous prêter sa baguette, pour mettre en images les plus jolis contes du vieux Perrault.

Regardez par transparence les papiers multicolores, et dites-moi si la lumière n'est pas fée?

Elle donnera d'éclatantes couleurs aux petits tableaux que vous réaliserez en ajourant les images de cet album et en les collant sur un fond de papier transparent.

Découpez d'abord soigneusement l'image, en enlevant toutes les parties blanches.

Certains morceaux se découpent très bien aux ciseaux ; pour d'autres, le canif convient mieux. Si vous découpez aux ciseaux, commencez par piquer vos ciseaux au milieu de la partie blanche. De cette façon, vous ne risquez pas de déchirer les parties à conserver. Lorsque vous vous servirez d'un canif, n'oubliez pas de prendre appui sur un carton dur, afin de ne pas abîmer votre table.

Pour les très petits trous (exemple : les yeux du loup, les fleurettes) commencez avec une épingle et agrandissez le trou avec une aiguille à tricoter.

*(Suite des explications à l'avant-dernière page.)*

